



NEWSLETTER DE LA SEMAINE DU 11 AU 17 OCTOBRE 2021

Participez à la consultation sur les nuisances aériennes

Une consultation publique est ouverte jusqu'au 20 octobre 2021 afin de récolter les avis des Franciliens au sujet du **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)** qui doit fixer les mesures pour **limiter le bruit et l'impact de l'activité aéroportuaire sur l'environnement et la santé des riverains.**

Il est important de s'exprimer sur le sujet dès maintenant pour que tous les avis soient pris en compte. Pour ce faire, un **bref questionnaire** est adressé à tous les habitants souhaitant participer au débat.

Pour faire entendre sa voix à Rochefort, trois possibilités :

- Remplir le document ci-joint <https://mairie-rochefortenyvelines.fr/wp-content/uploads/Mobilisation-PPBE-Consultation-publique1.pdf> et le transmettre à votre mairie par mail mairie@rey78.fr ou dans la boîte aux lettres située côté parking de la place des Halles.
- Remplir le questionnaire version papier mis à disposition à la mairie, à la boulangerie ou à la bibliothèque.
- Renseigner vos commentaires sur le site officiel de la Consultation publique de l'Etat via ce lien (http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/consultation-du-public-concernant-le-projet-de-a2441.html?id_rubrique=8), dans la rubrique "commentaires",

Votre avis compte, exprimez-vous !

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

Le 29 septembre dernier, le bureau du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse a élu **Anne Cabrit, Présidente du Parc**. Très attachée à la ruralité, au monde agricole et à la préservation de l'environnement, Anne Cabrit, souhaite, au cours de ce premier mandat dynamiser l'action du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Notre village

Sécurité : rappel de quelques règles de bonne conduite

Nous ne doutons pas de votre bonne volonté à respecter les règles de bonne conduite dans notre village. Toutefois, voici quelques rappels pour le bien vivre ensemble à Rochefort :

Stationnement devant la boulangerie :

Cette zone est réservée à la clientèle de la boulangerie et l'agence postale. Veillez à **éteindre votre moteur et ne pas laisser votre véhicule garé une fois votre achat effectué**. Ce n'est pas un parking longue durée.



« Si tu prends ma place, prends mon handicap »

Les places de stationnement pour les **personnes à mobilité réduite** sont réservées aux personnes handicapées détentrices de la carte mobilité inclusion (CMI), mention « stationnement ». Merci de respecter cette loi.



Les trottoirs aux piétons

Les trottoirs permettent **aux piétons de circuler en toute sécurité**. Merci de ne pas empêcher leurs passages avec vos véhicules mal garés ou vos poubelles.



Autour de l'école : pensons à nos enfants !

Les nombreuses places de parking autour de l'école sont matérialisées au sol. Merci de respecter ces emplacements. Sinon, la circulation est entravée et des incidents matériels et corporels peuvent survenir.

Autre rappel : l'arrêté préfectoral obligeant le port du masque pour les piétons circulant autour de l'école est encore en vigueur.



Eclairage public

Notre électricien passe à intervalles réguliers pour vérifier si les points lumineux de notre village fonctionnent. Si entre deux passages, vous constatez qu'une lanterne ne fonctionne plus, n'hésitez pas à envoyer un mail à la mairie : mairie@rey78.fr

Dans le cadre du Groupe de Travail Optimisation de l'éclairage public, deux lanternes "nouveau modèle" ont été installées au Bourgneuf avec deux températures de couleur différentes, afin de pouvoir les comparer.

N'hésitez pas à passer par ce hameau si vous voulez voir à quoi ressembleront les points lumineux de notre village.

PanneauPocket : informations de la municipalité ET de la Gendarmerie Nationale.

Vous êtes de plus en plus nombreux à être abonnés à notre application d'informations citoyennes pour recevoir sur vos smartphones et/ou tablettes des informations de notre village ou alertes en temps réel. N'hésitez pas à encourager vos connaissances, famille et amis, à s'abonner aussi.

Nouveauté : Abonnez-vous aussi aux informations diffusées sur PanneauPocket par la Gendarmerie des Yvelines : recherchez « 78000 », puis cliquez sur « Gendarmerie départementale des Yvelines 78000 ».

A vos agendas

L'heure du conte

Notre bibliothèque propose une **Heure du conte**, à 15h30

- le mercredi 20 octobre, pour les enfants de 4 à 6 ans
- le mercredi 27 octobre pour les enfants de plus de 6 ans.

Sur inscription au 01 30 88 40 62 - rochefort@biblix106.com

Messe

Messe à Rochefort ce samedi 16 octobre à 18h00.

Infos élections locales

Le 9 octobre dernier, les élections des Délégués Parents d'Elèves (DPE) de l'école élémentaire ont eu lieu. Les parents représentants pour l'année scolaire 2020-2021 sont Anne-Maëlle Bénizé, Chryssa Masson, Jean-Pierre Pinier, July Dupays et Pauline Nicolle.

Les Amis des Ecoles est une association active composée de parents d'élèves des écoles de Rochefort et Longvilliers, dont le but est d'organiser des événements pour récolter des fonds entièrement reversés aux écoles. Son Assemblée Générale du 24 septembre dernier a permis l'élection du nouveau bureau pour 2021-2022. Il est composé de Aurélia Chevalier – Présidente, Virginie Quet - Présidente Adjointe, Mathilde Guichard - trésorière, Sandrine Pereira - Trésorière Adjointe, Nathalie Lachize - Secrétaire et Céline Hitier - Secrétaire Adjointe.

La municipalité félicite ces parents engagés dans notre vie locale.

Semaine Nationale des Missions Locales, du 13 au 22 octobre

Porte ouverte à la mission locale de Rambouillet, le 21 octobre 2021 de 10h00 à 19h00

Au programme : rencontre avec les conseillers de la Mission Locale de Rambouillet, témoignage de jeunes de la Mission Locale sur leur parcours, ateliers découverte coaching, ateliers découverte Activ'com, découverte des métiers en réalité virtuelle, exposition photo et dessin et remise des prix à 18h00.

Mission Locale de Rambouillet : 9 rue de Clairefontaine, 78120 Rambouillet

L'info de vos élus

La prochaine permanence de vos élus aura lieu le samedi 30 octobre de 10h00 à 12h00 dans **la salle du Conseil** de la mairie - sans rendez-vous, dans le respect des gestes de distanciation physique -

